

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

**JEUDI 29 OCTOBRE 2015**

Étaient présents : JM. SCHIBER – C. TARY - ML. HAAZ – JM. JAVAUX – P. VALLI - B. SAUVAGE -- JP. CREUSOT - B. FOLLEY - C. FIEUTELOT - A. KEUSCH - C. CLEMENCELLE

Absents excusés : L. PORTA - B. FOLLEY - R. DEVOILLE – M. PERNOT (pouvoir à Mr SAUVAGE)

Secrétaire de séance : Mme Lucie L'HÉRITIER

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

## **I Communication**

Réunions diverses de Septembre et Octobre 2015 :

- 15/09 : Réunion du SMETA
- 21/09 : Conférence des Maires
- 24/09 : Réunion du Comité de pilotage PEDT
- 28/09 : CAV – Conseil Communautaire
- 29/09 : Rencontre avec Mr KOINTZ, nouveau Commissaire de Police
- 01/10 : Réunion de préparation chantier micro-crèche
- 05/10 : CAV – Réunion du bureau
- 06/10 : Commission révision des listes électorales
- 07/10 : Rencontre en Trésorerie avec Mme MARMET
- 16/10 : Réunion du Comité de projet « Extension des locaux périscolaires »
- 20/10 : Permanence des Conseillers départementaux
- 22/10 : Signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF

Les adjoints développèrent ensuite leurs actions menées au cours de cette période au travers des commissions dont ils sont membres.

## **II SIED 70 – Transfert compétence infrastructures de recharges électriques :**

En mars 2015, le Conseil Municipal avait décidé d'installer sur le territoire de la Commune une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Afin de permettre l'installation et l'exploitation de cette infrastructure, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de transférer la compétence « IRVE : mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables » au SIED 70.

Vote : 12 Pour

## **III Affouage 2015-16 – Liste des affouagistes**

Le Conseil Municipal, après avoir pris acte des inscriptions à l'affouage, décide à l'unanimité :  
- d'arrêter la liste des affouagistes au nombre de 31.

## **IV Assiette et destination des coupes – exercice 2016-2017**

Le Conseil Municipal approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2016-2017 dans les parcelles n° 20 - 23 et 44.

Vote : 12 Pour

## V Création de vestiaires de football

Monsieur le Maire rappelle que la délibération concernant la création de vestiaires en 2106 a été prise en séance du 27 août 2015, que les dossiers de demande de subvention ont été déposés au cours du mois de septembre 2015 auprès des instances suivantes : Préfecture, Conseil Général, District de Football.

Il informe également son assemblée de l'instruction du permis de construire par le service urbanisme de la CAV depuis le 21 octobre 2015

Vote : 12 Pour

## VI Cimetière

La procédure de reprise de tombes constatées en état d'abandon étant définitivement close depuis le 27 août 2015.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité un règlement conforme aux nouvelles dispositions en ce qui concerne la tarification des concessions, des tombes en pleine terre, caveaux, columbariums collectifs et individuels et cavurnes.

Il arrête ensuite la programmation des travaux de première nécessité.

### Tarification des Concessions :

Concessions Funéraires	Surface	Durée (ans)	Prix (TTC)
Pleine terre	1 ou 2 places (2m <sup>2</sup> )	30	155 €
Pleine terre	1 ou 2 places (2m <sup>2</sup> )	50	200 €
Caveau	2 places (2m <sup>2</sup> )	30	155 €
Caveau	2 places (2m <sup>2</sup> )	50	200 €
Caveau	4 places (4m <sup>2</sup> )	30	310 €
Caveau	4 places (4m <sup>2</sup> )	50	400 €
Columbarium collectif	Une urne	50	535 €
	Deux urnes	50	840 €
	Trois urnes	50	1070 €
Columbarium individuel	Quatre urnes (Maxi)	15	300 €
		30	600 €
Caveau cinéraire (cavurne)	Quatre cendriers (Maxi)	15	250 €
		30	500 €
Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir			30 €
Taxe ultérieure inhumation			50 €
Vacation funéraire			10 €

Vote : 12 Pour

## VII Décision modificative n°1 - Budget communal

Des opérations comptables ont été effectuées afin de procéder au remboursement anticipé d'un prêt.

La séance est levée à 22 h 15.

Fait à Frotey-lès-Yesoul, le 3 novembre 2015.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.